

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 décembre 2020

Objectif fibre mobilisé pour un raccordement d'abonnés au réseau FttH de qualité

Le raccordement des abonnés au réseau de fibre optique est l'un des enjeux majeurs de la filière pour les années à venir. Fin septembre 2020, la France compte 9,2 millions d'abonnés au FttH selon l'ARCEP. C'est donc tout naturellement qu'Objectif fibre a dédié son événement annuel aux bonnes pratiques opérationnelles et aux enjeux RH dans ce domaine. Le guide pratique 2020 d'Objectif Fibre qui porte sur les règles de l'art en la matière vise à garantir une installation de qualité et pérenne de la fibre optique chez les clients sur l'ensemble du territoire.

L'importance de la qualité du raccordement de l'abonné à la fibre optique

Lors du colloque virtuel du 8 décembre 2020, rassemblant près de 350 participants issus de l'ensemble de la filière (*opérateurs, installateurs, cabinets conseil, bailleurs, fabricants d'équipements, organismes de formation, collectivités, pouvoirs publics...*), l'ARCEP et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ont souligné que l'importance de la qualité des raccordements finaux fait l'objet d'une volonté politique affichée. En effet, cette étape « des derniers mètres » est déterminante pour une connexion à internet performante, pérenne et pour éviter toute dégradation du bâti.

Un guide opérationnel destiné aux professionnels avec des partages de bonnes pratiques et des conseils pour une montée en compétence de la filière

Le guide pratique 2020 d'Objectif Fibre a été présenté à cette occasion. Intégrant un avant-propos de M. Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications électroniques, et préfacé par M. Sébastien SORIANO, Président de l'ARCEP, il a vocation à aider les professionnels à s'approprier les bonnes pratiques s'appliquant au raccordement client en fibre optique FttH dans le parc immobilier existant.

Ce guide vise aussi à apporter des réponses opérationnelles « afin de bien faire dès la première fois » dans le respect du cadre réglementaire et des règles de l'art. Il s'attache à proposer des solutions concrètes répondant aux divers cas de figures rencontrés sur le terrain par les techniciens et permettant d'éviter les complications et surcoûts qui peuvent impacter les relations entre les acteurs impliqués.

La question de la formation y est également abordée afin de donner les moyens aux organismes de formation et entreprises d'accompagner la montée en compétence sur les particularités du raccordement client. Cette question est en effet un défi essentiel pour la filière qui connaît un fort besoin de personnes qualifiées avec l'augmentation de la demande, accentuée ces derniers mois par la crise sanitaire.

« Avec ce nouveau guide, rédigé de façon collaborative par l'ensemble des acteurs de la filière, Objectif Fibre souhaite offrir un cadre technique commun, stable et cohérent pour tous les acteurs qui déploient la fibre » souligne Marc LEBLANC, Président d'Objectif fibre. [Accessible librement dès aujourd'hui sur le site d'Objectif Fibre](#), il est un document de référence incontournable qui s'adresse à tout l'écosystème du Très Haut Débit.

Pour la première fois, les versions papier et .pdf du guide seront accompagnées d'une version numérique interactive. Nous vous donnons rendez-vous début 2021 pour découvrir cette édition augmentée du guide.

Objectif Fibre est une plateforme de travail qui vise à identifier et lever les freins opérationnels au déploiement massif de la fibre optique. Elle est composée de :

- la Fédération Française des Intégrateurs Electriciens (FFIE),
- la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms),
- la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication (FIEEC),
- la Fédération des entreprises partenaires des territoires connectés (INFRANUM),
- et les Entreprises de la transition énergétique et numérique (SERCE).

Contacts presse :

- Objectif Fibre : contact@objectif-fibre.fr
- FFIE : Isabelle HOYAUX – 01 44 05 84 27 - i.hoyaux@ffie.fr
- FFTélécoms : Stéphanie BRUN - 01 47 27 72 76 – sbrun@fftelecoms.org
- FIEEC : Emmanuelle LEGRAND – 01 45 05 70 57 - elegrand@fieec.fr
- InfraNum : Sylvie LE ROUX - 06 28 69 05 24 - sylvie.leroux@pressentiel.fr
- SERCE : Marielle MOURGUES – 01 47 20 69 45 - m.mourgues@serce.fr